



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

COVID-19

Lac-Mégantic ajuste ses services pour répondre aux nouvelles mesures sanitaires

Lac-Mégantic, 8 janvier 2021 – Dans but de contribuer à l’effort collectif et de combattre de front la pandémie de coronavirus, la Ville de Lac-Mégantic ajuste ses services pour répondre aux nouvelles directives prenant effet samedi. Entre autres, le gouvernement a annoncé plusieurs mesures dont le maintien de la fermeture de tous les commerces et services considérés comme non essentiels, ainsi qu’un couvre-feu de 20 h à 5 h. La mairesse réitère l’importance de suivre à la lettre les recommandations effectives du 9 janvier au 8 février 2021, et demande aux citoyens de rester à la maison le plus possible. « Nous avons pu ajuster nos services pour offrir le maximum d’opportunités à nos citoyens, tout en respectant les nouvelles mesures en vigueur », explique la mairesse, Mme Julie Morin.

Des ajustements nécessaires

La station touristique Baie-des-Sables et les patinoires extérieures demeurent accessibles

Les infrastructures hivernales extérieures demeurent ouvertes. Il sera possible pour une personne seule ou pour les membres d’une même bulle familiale d’y avoir accès.

La station touristique Baie-des-Sables demeure ouverte pour les activités individuelles telles que la raquette et le ski de fond. La billetterie est ouverte tous les jours de 9 h à 16 h. Il est possible de se procurer un accès journalier sur le site Internet au <https://baiedessables.com/reservation-activite/>. Dès que les conditions le permettront, la montagne sera ouverte pour la pratique du ski alpin, de la planche à neige et des tubes. Toutefois, aucun cours ne pourra être offert pendant cette période. Pour le ski de soirée, dès qu’il sera possible de pratiquer ce sport, un nouvel horaire sera mis en ligne. Pour toutes les modalités, consultez : <https://baiedessables.com>

Les patinoires extérieures demeurent ouvertes pour le patinage libre. Le personnel s'assurera des normes sanitaires telles que la distanciation et le port du masque. Les heures d'ouverture des patinoires extérieures sont toutefois ajustées afin de respecter le couvre-feu. La pratique du hockey en groupe est interdite. La capacité de chacune des patinoires sera de 15 personnes afin d'assurer le respect optimal du 2 mètres de distance entre chaque personne ou bulle familiale.

- Du lundi au vendredi de 15 h à 19 h 30
- Samedi et dimanche (et journées pédagogiques) de 11h 30 à 19 h 30

Fermeture du Centre sportif Mégantic

Étant donné que les activités sportives intérieures sont interdites, le Centre sportif Mégantic sera fermé aux citoyens du 8 janvier à 16 h au 8 février 2021.

La salle de quilles sera également fermée jusqu'au 8 février.

Hôtel de ville

L'hôtel de ville et les bureaux municipaux demeurent ouverts au public sur rendez-vous. Cette condition ne s'applique cependant pas aux personnes qui désirent payer un constat d'infraction. Elles peuvent se présenter directement à la réception de l'hôtel de ville.

Il est fortement recommandé de faire les paiements en ligne, de déposer des documents à l'extérieur dans les boîtes postales de l'hôtel de ville et de communiquer avec les employés directement par téléphone au 819-583-2441.

Le paiement des constats d'infraction et des comptes de taxes peuvent être effectués en ligne par AccèsD (<https://www.ville.lac-megantic.qc.ca/services-aux-citoyens/cour-municipale/perception-des-amendes/>).

Médiathèque Nelly-Arcan

La médiathèque Nelly-Arcan maintient son service de prêt sans contact. L'horaire a toutefois été ajusté pour respecter le couvre-feu.

Lundi : 13 h à 17 h

Mardi : 10 h à 17 h

Mercredi : fermé

Jeudi : 13 h à **19 h**

Vendredi : 10 h à **19 h**

Samedi : 10 h à 16 h

Dimanche : fermé

Les usagers peuvent se présenter au comptoir et obtenir les ouvrages demandés. Il est recommandé de consulter le catalogue à l'avance et ainsi faciliter le travail des préposées. Les retours de documents se font toujours dans la chute à documents située à la droite de la porte extérieure.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter la page Facebook de la médiathèque : <https://www.facebook.com/mediathequenellyarcane>

L'Écocentre

L'Écocentre demeure ouvert selon les mêmes modalités que dans les derniers mois.

Ouvert du mardi au vendredi de 8 h à 16 h.

Plusieurs consignes de sécurité ont été mises en place afin de protéger les citoyens ainsi que les employés. Nous invitons les citoyens à prendre connaissance de ces consignes avant de se présenter à l'Écocentre : <https://www.ville.lac-megantic.qc.ca/services-aux-citoyens/environnement/ecocentre/>.

Séances du conseil municipal diffusées sur le web

Les séances du conseil municipal se dérouleront sans public comme dans les mois précédents. Les séances d'information ainsi que les séances publiques seront diffusées en direct sur la page Facebook de la Ville jusqu'au moment où les rassemblements intérieurs seront permis. De plus, en regard de ces mesures, les citoyens pourront participer à la période de questions, d'une durée de 30 minutes, sur la page Facebook en commentant le fil de la publication en direct ou en envoyant les questions à l'avance via l'adresse courriel suivante : info@ville.lac-megantic.qc.ca.